



Projet de recherche
sur les politiques

Policy Research
Initiative

Liens Nord-Américains

Intégration nord-américaine Émergence de régions frontalières

Rapport sur la table ronde

Table ronde de recherche sur
les politiques du PRP-CRSHC

21-22 juin, 2004

Canada

**Points saillants de la table ronde du
PRP-CRSHC
« Intégration nord-américaine : Émergence de
régions transfrontalières »**

Rapport de la table ronde du PRP-CRSHC

Les 21 et 22 juin 2004

Projet du PRP
Liens Nord-Américains

Table des matières

| | |
|--|----|
| Principaux messages..... | 5 |
| Contexte..... | 5 |
| Prélude à la discussion en table ronde – Projets du PRP sur les liens nord-américains..... | 6 |
| Session 1 : Reconfiguration territoriale des activités économiques et des régions transfrontalières..... | 6 |
| Session 2 : Régionalisme transfrontalier et coopération entre État et province..... | 9 |
| Session 3 : Régions transfrontalières et reconfiguration des valeurs et de l'espace culturel..... | 11 |
| Session 4 : Régionalisme transfrontalier et défis pour le Gouvernement du Canada..... | 14 |

Points saillants de la table ronde du PRP-CRSHC « Intégration nord-américaine : Émergence de régions transfrontalières »

Principaux messages

Voici quelques-uns des messages qui ressortent de cette activité :

- 1) Par rapport aux tendances internationales à long terme au niveau de l'activité économique, l'intégration nord-américaine a un impact déterminant et durable sur l'organisation de l'activité économique des régions, transfrontalières ou autrement, qui deviennent des acteurs économiques fondamentaux et des facteurs de croissance clés. Cette situation suggère une nouvelle approche en ce qui a trait au développement régional et aux politiques industrielles.
- 2) L'émergence de régions transfrontalières est surtout perceptible au niveau de la sphère institutionnelle, avec l'intensification des organisations, des liens, et des mécanismes de coopération entre les régions canadiennes et étatsuniennes à proximité de la frontière. Cette situation modifie considérablement l'environnement politique des gouvernements.
- 3) Le régionalisme transfrontalier au niveau des valeurs socio-culturelles est manifeste à la fois au niveau frontalier et non-frontalier, mais les tendances nationales suggèrent que le Canada a maintenu sa souveraineté socio-culturelle même après des années d'intégration accrue avec les États-Unis.
- 4) Il importe que le Gouvernement du Canada reconnaisse le rôle croissant des gouvernements sous-nationaux dans la gestion des relations canado-américaines. Les experts et représentants gouvernementaux recommandent de mener d'autres recherches afin de mieux comprendre le rôle changeant des gouvernements sous-nationaux, et l'émergence de liens économiques et institutionnels qui s'étend à la frontière canado-américaine.

Contexte

Les 21 et 22 juin 2004, plus de 50 universitaires, représentants gouvernementaux et experts se sont rencontrés à Ottawa pour discuter des différents aspects de l'émergence de régions transfrontalières au Canada et aux États-Unis. Cette table ronde était une initiative conjointe du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSHC) et du Projet de recherche sur les politiques (PRP). Ces tables rondes visent à favoriser le partage et l'échange d'informations entre les experts du monde universitaire et les responsables de la conception et de l'élaboration de programmes et de politiques fédéraux.

Au cours de cette table ronde, on a étudié les aspects économique (session 1), institutionnel (sessions 2) et socio-culturel (session 3) d'une intégration accrue entre le Canada et les États-

Unis. La dernière session portait sur les conséquences stratégiques pour le gouvernement du Canada. Chaque session comprenait plusieurs exposés et commentaires suivis d'une discussion générale avec les autres experts. Plusieurs points de convergence intéressants se dégagent de ces trois aspects, et on a suggéré quelques éléments comme points de convergence pratiques pour approfondir notre compréhension du régionalisme transfrontalier.

Bien que nous ne soyons pas en mesure de rendre compte de toute la diversité des points de vue et commentaires formulés, le résumé qui suit présente les principaux points couverts par les exposés et les discussions.

Jonathan Fried (conseiller principal des politiques étrangères auprès du Premier ministre et chef du Secrétariat des Affaires internationales et Canada-États-Unis) était le principal conférencier lors du dîner du 21 juin. Il a fait ressortir l'étendue de l'interdépendance vaste et croissante (économie, infrastructure, énergie, environnement et réseaux de communications) entre le Canada et les États-Unis, et s'est penché sur le rôle en constante évolution du Canada en Amérique du Nord. Il a rappelé qu'il y a de nombreuses questions auxquelles on devrait s'y attaquer progressivement dans un cadre de travail plutôt non formel.

Prélude à la discussion en table ronde – Projets du PRP sur les liens nord-américains

André Downs (Projet de recherche sur les politiques) a fait ressortir les facteurs qui ont donné corps à ce projet (p. ex. l'amélioration de l'accès au marché américain et la maximisation des possibilités) et a présenté les deux autres projets du PRP, c'est-à-dire, *Liens nord-américains – Évolution vers une union douanière* et *Coopération internationale en matière de réglementation*. Il a insisté sur la nature multidisciplinaire du projet sur les régions transfrontalières et a dégagé trois objectifs : (1) identifier les tendances économiques émergentes, (2) étudier les approches que pourraient adopter les gouvernements centraux en vue de s'attaquer aux dynamiques sous-nationales, et (3) définir les options stratégiques qui permettrait au Canada de bénéficier des bienfaits d'une intégration nord-américaine tout en préservant les valeurs socio-culturelles canadiennes fondamentales. Il a conclu en présentant des observations en cours de route sur les incidences d'une intégration nord-américaine et les initiatives stratégiques qui pourraient réduire les obstacles entre les deux pays.

Session 1 : Reconfiguration territoriale des activités économiques et des régions transfrontalières

Luc-Normand Tellier (Université du Québec à Montréal) a présenté des projections de populations, de production et de revenu par habitant pour la période 1998-2060 à la fois à l'échelle continentale (12 régions en Amérique du Nord) et internationale. Ses projections semblent indiquer que le Canada et les États-Unis verront leur part mondiale de PIB et, dans une moindre mesure, leur population diminuer d'ici 2060, tandis que les régions en Extrême-Orient seraient ressorties comme des régions les plus dynamiques au monde. Par exemple, il prévoit que d'ici 2060, le PIB des pays membres de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) serait de 50 % de celui de l'Extrême-Orient comparé à 114 % en 2000.

Il a constaté que la concentration de la population et la localisation de la production du PIB apparaissent de plus en plus dissociées, une observation que retrouvent également Chris Berry et Pierre-Paul Proulx au niveau métropolitain en Amérique du Nord où le lien entre croissance de la population et croissance du revenu se réduit.

Il a conclu qu'au sein de l'ALÉNA, le Mexique pourrait récupérer ce que le Canada a perdu. Le revenu relatif par habitant des régions du Centre-Ouest, de la côte Nord-Ouest, de la côte Nord-Est, et la côte Sud-Est aura tendance à augmenter comparé au reste de l'ALÉNA. Le revenu relatif par habitant des régions des Grands Lacs et du Saint-Laurent, des Maritimes, des Prairies et du Centre-Est aura tendance à diminuer comparé au reste de l'ALÉNA. L'analyse de Pierre-Paul Proulx a révélé des résultats semblables.

Chris Berry (Université Harvard) a présenté un modèle permettant d'identifier les principaux caractéristiques et facteurs de la croissance urbaine aux États-Unis dans les années 1990. Il a remarqué que la population et la croissance du revenu ne vont plus de pair, ce qui signifie que les villes n'ont pas besoin de grossir pour s'enrichir. Ceci suggère que les responsables de l'élaboration de politiques devraient moins se préoccuper de la taille, mais ils devraient s'employer à accroître la prospérité plutôt que la croissance de la population. Il a également conclu que le succès ne saurait passer par une formule unique étant donné que les économies urbaines sont fortement différenciées. Les facteurs qui importent changent et varient selon la ville. Il a indiqué que les principaux facteurs de la croissance du revenu dans les villes au cours de la période 1990-2000, et par ordre décroissant d'importance, étaient : l'éducation (diplôme d'études collégiales), l'âge (35 à 44), le type d'emploi (emplois professionnels), le secteur (services aux entreprises), l'éducation (diplômes d'études secondaires) et les exportations. Tout comme Pierre-Paul Proulx, il a remarqué que la spécialisation sélective favorisait la croissance du revenu. Il a conclu que l'importance accordée au développement économique régional consisterait à comprendre et à tisser des liens entre les villes et leur banlieue.

Pierre-Paul Proulx (Projet de recherche sur les politiques) a examiné le processus de reconfiguration territoriale en Amérique du Nord. Son objectif premier est d'améliorer la position concurrentielle des régions métropolitaines canadiennes en Amérique du Nord et sur l'hémisphère occidental. Son analyse portait sur la croissance de la population, l'emploi, le PIB réel, le revenu personnel, et le salaire moyen par emploi, à l'échelle nationale, provinciale et métropolitaine.

Son analyse a révélé que les provinces et les régions canadiennes ainsi que les régions du Nord-est, Mideast et des Grands Lacs et des plaines des États-Unis connaissent une croissance démographique lente. Les régions métropolitaines américaines situées près de la frontière canadienne connaissent une croissance plus lente en ce qui a trait au salaire moyen par emploi, ce qui indique que le déplacement vers le Sud, vers l'Ouest, et vers les régions non urbaines de l'activité manufacturière a eu des répercussions économiques. En ce qui concerne la croissance démographique, la croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant, l'Ontario a réalisé une meilleure performance que la région des Grands Lacs, mais cette performance est moins bonne pour ce qui est de la croissance de l'emploi, du revenu personnel et du revenu personnel par habitant. Les régions métropolitaines dynamiques sont dispersées sur tout le continent. La performance de Seattle, Boston, Calgary et New York en terme de croissance des salaires moyens par emploi, et de Madison, Calgary, Boston et

Omaha en terme de revenu personnel par habitant, révèle que les changements territoriaux comme un simple déplacement vers le Sud et vers l'Ouest est insuffisante.

L'analyse économétrique indique que les régions de l'ouest des États-Unis réalisent une meilleure performance (à part quelques exceptions) que le Canada et les autres régions des États-Unis au cours des années 1990 en termes de croissance démographique, de l'emploi et de salaires moyens par emploi. Cependant, les régions canadiennes et les autres régions étatsuniennes ont dépassé les régions de l'ouest pour ce qui est de la croissance du revenu personnel par habitant. Le rendement scolaire contribue positivement à la croissance. La spécialisation dans certaines grappes industrielles (à savoir les services aux entreprises, services financiers, et automobiles) avait des effets positifs sur la performance métropolitaine, alors que la spécialisation dans les autres grappes (en occurrence les produits chimiques) avait des effets négatifs.

Mario Polèse (Institut national de la recherche scientifique) a analysé les projections de long terme mis en avant par Luc-Normand Tellier. Il s'est montré en général pessimiste en ce qui concerne le Canada et a fait remarquer que l'intégration économique crée une polarisation spatiale. Il a laissé entendre qu'une stratégie régionale axée exclusivement sur la croissance est contreproductive, car les régions ne peuvent pas toutes atteindre le niveau de croissance enregistrée dans le Sud des États-Unis. Il a insisté sur l'importance d'exploiter les forces régionales en allant au-delà du paradigme de croissance.

Quant aux remarques de Richard Roy (Industrie Canada), elles étaient axées à la fois sur la création de richesse et sur la croissance économique. Il a souligné que le déclin de l'effet frontière constitue une entrave aux relations économiques canado-américaines et a attiré l'attention sur l'importance de politiques publiques dans l'intégration commerciale. Selon lui, une approche communautaire est nécessaire mais insuffisante pour maintenir la croissance. La mise en place des politiques macroéconomiques est également essentielle à l'accroissement de la prospérité. Il a souligné l'influence des grappes industrielles transfrontalières, en avançant la sous-traitance comme élément clé de l'intégration économique et des niveaux de performance des régions canadiennes.

On a ensuite donné la parole aux experts et représentants gouvernementaux. Dans la première série de questions, on a délibéré sur les méthodes permettant d'obtenir des comparaisons entre les villes, y compris des indicateurs à utiliser. Une approche conjuguant les indicateurs sociaux et économiques a été suggérée.

On a ensuite discuté du lien entre l'éducation et la croissance du revenu. Certains participants se posaient des questions sur l'influence des études supérieures et de la spécialisation sur cette dernière. Les experts ont admis que le taux de rendement aux études supérieures était moins élevé que le taux de rendement aux études professionnelles ou de premier cycle, et ont ajouté qu'ils n'ont pas effectué de tests officiels dans le cadre de l'analyse présentée.

Un participant cherchait à savoir où les paiements de péréquations devraient être réinvestis à la lumière des projections démographiques et de revenu à long terme.

Session 2 : Régionalisme transfrontalier et coopération entre État et province

Jeff Heynen (École de la fonction publique du Canada) a remarqué que l'attention des milieux politiques s'est éloignée de la nouvelle vision canado-américaine bilatérale. Il a décrit l'éventail extraordinaire de liens existant entre les deux pays à de multiples niveaux. Il a signalé qu'il est important d'approfondir notre compréhension des réseaux de coopération de la fonction publique entre le Canada et les États-Unis pour être en mesure de prodiguer des conseils pertinents aux acteurs engagés dans cette relation. Il a souligné que de nombreuses relations ont lieu « sous la surface », en particulier parmi les États et les provinces. Toutes les provinces y prennent part, et toutes ont recours à de nombreux réseaux et instruments pour tisser des liens avec les États américains. D'après lui, il importe que l'information circule entre les provinces et le Gouvernement du Canada, et que le Canada parle d'une seule voix.

Brian Lee Crowley (Atlantic Institute for Market Studies) a remarqué que dans le passé, les provinces de l'Atlantique étaient plus proches des États du nord-est qu'actuellement. Cependant, il a rappelé que la frontière empêche la création de liens plus naturels et efficaces entre ces provinces et de nombreux états. Aujourd'hui, plusieurs régions des deux côtés de la frontière sont en proie à de grandes difficultés économiques. Néanmoins, une autre conception de la région pourrait la placer au cœur des grands corridors du commerce mondial entre le l'Amérique du Nord et le reste du monde. Il a néanmoins souligné que la volonté politique de relier convenablement la région avec le continent par l'entremise des réseaux de transport appropriés (par route, par voie aérienne et par voie maritime) fait défaut. Il estime qu'il est urgent d'adopter une autre approche qui considère l'« Atlantique » comme une région intégrée, un acteur clé dans l'économie mondiale, et la plaque tournante des routes commerciales internationales.

Susan E. Clarke (Université du Colorado, à Boulder) a soutenu que les transformations spatiales, les déplacements vers la nouvelle économie et les transformations au niveau de l'État constituent quelques-unes des tendances et des conditions qui façonnent la coopération transfrontalière. Elle a conclu que des liens à paliers multiples sont plus probables que les changements institutionnels profonds. Les stratégies de gouvernance fondées sur une coalition/réseau et sur l'établissement des règles doivent être prises en compte pour comprendre les initiatives nord-américaines. Par rapport à des initiatives européennes, l'expérience nord-américaine se caractérise par une absence de politiques d'ensemble et par une asymétrie, les initiatives américaines étant souvent la clé pour établir des liens transfrontaliers. En outre, c'est cette tendance à coopérer afin de faire face à la concurrence et le rôle primordial joué par les acteurs non-étatiques et les alliances qui rendent l'Amérique du Nord unique. L'institutionnalisation est inégale le long de la frontière et il existe de multiples et divers coordinateurs et intermédiaires transfrontaliers. Dans l'avenir, les régimes régionaux dans des secteurs bien déterminés, comme pour l'environnement et le transport à Cascadie (Pacifique Nord-Ouest), sont plus probables que des régimes transfrontiers élargis et cohérents. Elle a souligné le fait que les nouveaux dispositifs de gouvernance transnationaux au-delà de la frontière ne signifient pas que les structures politiques formelles et les relations ne sont pas importantes. Le rôle joué par l'État peut changer en périphérie mais pas dans son essence. Elle a suggéré que les gouvernements

précisent les valeurs à promouvoir quant aux liens transfrontaliers, guident et encouragent le développement, et assurent la gestion et l'intégration des réseaux.

Jean-François Abgrall (Consultant auprès du Projet de recherche sur les politiques) a observé que de nombreuses organisations ont été mises en place entre les provinces et états pour poursuivre la coopération transfrontalière. Ces organisations forment un niveau de réseaux engageant la participation de multiples acteurs dans la résolution de divers problèmes. La plupart se trouvent dans des zones sous la compétence pleine ou partielle des provinces; cependant, des signes indiquent qu'ils pourraient éventuellement pénétrer dans des domaines comme les relations internationales. Il a indiqué que le réseau d'organisations transfrontalières présente des possibilités ainsi que des défis pour le Gouvernement du Canada. Le partage de l'information à l'échelle régionale réduira les coûts des transactions. Il permet également au Canada d'être mieux informé sur la décentralisation du système politique américain. S'attaquer à des problèmes d'ordre technique au niveau régional est souvent moins coûteux et mène à des solutions plus appropriées. Il a aussi insisté sur la nécessité d'harmoniser l'approche adoptée par différentes régions. Les synergies qui en résultent profiteront à des économies régionales, mais un système de relations régionales complexe peut également compliquer la tâche de l'administration centrale. Ayant noté que les avantages l'emportent sur les problèmes, il a recommandé que le Gouvernement du Canada encourage et surveille étroitement la coopération transfrontalière.

George Haynal (Bombardier) a insisté que la coopération transfrontalière existe là où il y a une complicité et une compatibilité. En absence de compatibilité, comme c'est le cas en santé, il n'y a pas de coopération. Mais la coopération entre le Canada et les États-Unis est normale, car les deux nations ont des « origines communes ». Il a signalé que les institutions ne sont pas motivées par les États-Unis, et que les provinces canadiennes se sont jointes à eux afin de faire valoir leur position. Il a fait ressortir un certain nombre de questions qui méritent un examen plus attentif. Par exemple, il a recommandé d'améliorer la compréhension de la coopération transfrontalière et son dynamisme sous-jacent.

Daniel Schwanen (Institut de recherche en politiques publiques) a avancé que les régions transfrontalières peuvent influencer le processus d'intégration. Cependant, les régions canadiennes ont des intérêts qui leur sont propres et leurs associations avec les États-Unis ne changent rien à la nature des problèmes. Le rôle joué par le gouvernement devrait consister en une identification des domaines où il y a certaines possibilités de synergie. En fait, sa recommandation est que tous les organismes/ministères devraient contribuer à la création des synergies.

Gerard Boychuk (Université de Waterloo) a observé que l'émergence d'organismes transfrontaliers soulève un certain nombre de questions telles que la nature des problèmes que ces organismes sont en train de résoudre, ou plus généralement, la question de savoir si les experts et le Gouvernement du Canada devraient s'intéresser à ces organismes. Il a fait remarquer que certaines questions peuvent surgir vu que ces organismes politiques peuvent avoir une existence qui leur est propre et qu'ils pourraient aller au-delà des objectifs nationaux.

John McDougall (Université Western Ontario) a rappelé que cette asymétrie est principalement attribuable au fait que les États-Unis disposent d'une plus grande capacité (financièrement et autrement). La gestion des relations provinciales et fédérales pourrait se révéler plus difficile pour le Canada, car la coopération transfrontalière est un phénomène très complexe. Les liens intergouvernementaux constituent un facteur essentiel qui devrait être incorporé à l'analyse, car ils contribuent à renforcer la stabilité des entreprises canadiennes qui souhaitent surtout que les transactions à la frontière se déroulent bien.

La première partie de la discussion était consacrée aux possibilités et limites que présentent les régions et organismes transfrontaliers. Ceux qui entrevoyaient des possibilités ont mis en valeur l'utilisation stratégique des alliances. Les élus du Canada et les gouverneurs américains auront plus d'influence sur le Congrès s'ils formaient des alliances sur des problèmes communs. Les autres ont accentué l'importance d'une connaissance sur les régions et la faculté d'intervenir et de fournir des informations plus fiables au niveau transfrontalier. Ceux qui font allusion aux limites ou défis ont fait remarquer que ces organismes se feraient éventuellement concurrence entre eux et au gouvernement de leur pays, établissant ainsi des règles de négociations plus complexes entre les juridictions.

La deuxième partie de la discussion portait sur le rôle et la nature de ces organismes. Un des participants a signalé la nécessité de cerner les réalisations récentes et éventuelles de ces organismes ainsi que leurs règles de fonctionnement. Un autre a prédit que ces organismes ressortiraient de la base, rendant le contrôle et la participation des gouvernements nationaux plus difficile.

Session 3 : Régions transfrontalières et reconfiguration des valeurs et de l'espace culturel

Frank Graves (EKOS) a présenté sa recherche d'opinion publique portant sur l'intégration nord-américaine. Il a prouvé que les Nord-américains ont une opinion favorable d'eux-mêmes, même si le Mexique demeure accablé par certaines images de pauvreté. La perception qu'ont les Canadiens et les Mexicains les uns envers les autres est basée sur très peu de connaissance. Il a mis en avant des résultats qui illustrent que le sentiment général d'« américanisation » est historiquement élevé au Canada, mais qu'il a amorcé une baisse en 2004. Il attribue ce déclin à la profonde divergence nationale eu égard au protocole de Kyoto et à la guerre en Irak. Il n'a pas décelé de réaction hostile au niveau de l'opinion publique américaine envers la prise de position canadienne dans la guerre en Irak, même si le Canada a l'impression que ses relations avec son voisin du Sud seraient menacées. Il a montré l'existence d'un consensus fort en faveur du libre-échange dans ces trois pays, même si d'autres données indiquent que le grand public se définit de plus en plus en terme national, appuie le resserrement de la sécurité à la frontière, et est plus réticent envers la mobilité de la main-d'œuvre. Il a présenté des données qui révèlent que la perception publique de la perspective économique est plus optimiste au Canada qu'aux États-Unis ou au Mexique.

Jennifer Welsh (Université d'Oxford) a analysé les limites et les possibilités d'une citoyenneté nord-américaine, et montré qu'il est important d'envisager les liens nord-américains en des termes trilatéraux. Elle a soutenu que l'absence d'une communauté nord-américaine sous l'action de l'établissement des biens collectifs et des attentes communes créerait un « écart

de légitime ». Elle a identifié deux leçons tirées de l'Union européenne : le rôle d'identité commune dans la promotion de la citoyenneté (en montrant que les identités nationales se maintiennent) et le problème du soi-disant « déficit démocratique ». Elle a insisté sur le fait qu'en Europe, la citoyenneté dépend surtout de l'État providence. Elle a souligné deux aspects importants à prendre en considération pour les responsables de l'élaboration de politiques publiques. Premièrement, ni le test de « convergence des valeurs », ni le sentiment d'identité continental constitue la seule voie vers un régime de citoyenneté pour l'Amérique du Nord. Deuxièmement, l'intégration ne peut pas être parfaitement divisée en termes économique et politique, car les pressions exercées par le marché peuvent contribuer à une convergence politique. Elle a affirmé que l'interdépendance et l'interconnexion constituent des conditions indispensables mais insuffisantes pour l'établissement d'une communauté. Des normes partagées et des objectifs communs sont requis. Elle a conclu que l'événement du 11 septembre et les questions de sécurité inciteront à réfléchir sur la citoyenneté en Amérique du Nord, même si, dans l'ensemble, elle demeure sceptique.

Laura Macdonald (Université de Carleton) a fait remarquer que dans les propositions récemment soumises en vue d'accroître l'intégration nord-américaine, on n'inclut pas la société civile, ce qui peut justifier en partie l'échec des récentes négociations sur l'ALÉNA et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Elle a dégagé les liens entre les régions transfrontalières et la société civile en montrant que l'interrelation entre la main-d'œuvre, les femmes, les exploitants agricoles et les autres est devenue un facteur primordial de la « mondialisation par la base ». Selon elle, les organisations internationales incluent de plus en plus les groupes de société civile dans la prise de décision afin de légitimer le processus et en raison de leur force de lobby et de leur expertise. Elle a mis en évidence les facteurs de changement bien précis qui favorisent un dialogue plus constructif entre la société civile et les partisans d'une intégration accrue. Ces facteurs englobent la démocratisation du Mexique et les propositions visant à accroître l'intégration émanant du président Fox; le nombre croissant de liens transfrontaliers parmi les organisations civiles; et de nouvelles propositions – provenant non seulement du gouvernement mexicain, mais également des sociétés privées et des groupes de réflexion de l'aile droite pour accroître l'intégration. Cette dernière stratégie peut créer des ouvertures à la discussion sur les droits sociaux à la citoyenneté au niveau régional.

Christian Boucher (Projet de recherche sur les politiques) a présenté sa recherche sur les valeurs canadiennes et américaines menée à partir du World Value Surveys (Enquête sur les valeurs mondiales). Il en a conclu que les valeurs canadiennes et américaines divergent entre 1981 et 2000, même après une période d'interdépendance croissante dans de nombreux domaines tels que le commerce, l'investissement direct étranger, le transport, l'énergie et l'environnement. Il a rappelé à l'auditoire que déterminer si les valeurs canadiennes et américaines convergent ou divergent est complexe. Par exemple, les tendances de divergence nationale peuvent dissimuler les tendances de convergence sous-nationales. Il a étudié plusieurs hypothèses pour lesquelles les valeurs socio-culturelles entre les deux pays n'ont pas convergé. Parmi ces hypothèses figurent : le « mythe » selon lequel les forces économiques mèneraient à une convergence des valeurs; les similitudes sont plus élevées parmi l'élite professionnelle transfrontière que le grand public; les citoyens canadiens et l'élite public utilisent un bouclier protecteur envers l'« américanisation »; l'existence de l'« effet frontière » qui protège les citoyens à l'intérieur des frontières nationales; et enfin, la « durabilité des valeurs » ou l'hypothèse de socialisation suggérant qu'une fois les valeurs

créées, elles demeurent durables. Dans l'ensemble, il a conclu que le libre-échange n'a pas réduit la souveraineté socio-culturelle au Canada, comme les critiques l'avaient redouté en 1988. Pour terminer, il s'est demandé s'il faut tenir pour acquis ou non les différences de valeurs entre le Canada et les États-Unis. Pour répondre à cette question, il a proposé l'exemple des régions canadiennes ou étatsuniennes qui sont presque parfaitement intégrées, avec peu ou pas d'obstacles aux mouvements des personnes, biens, services, du capital et de l'investissement, mais qui en même temps ne sont pas devenues des copies conformes après des années d'intégration.

Neil Nevitte (Université de Toronto) a suggéré de mener d'autres travaux sur les motifs de la non-convergence des valeurs canadiennes et américaines étant donné que les théories avaient prédit le contraire (p. ex. Karl Deutsch). Il a recommandé d'établir une théorie permettant d'expliquer cette tendance déroutante et a attiré notre attention sur la complexité que pose la question apparemment simple de savoir si la convergence ou divergence des valeurs existe. Une stabilité globale ne signifie pas pour autant qu'il n'y aura pas de changement. Les résultats plus désagrégés peuvent révéler un important mouvement au niveau individuel. Jusqu'à quel point les valeurs canadiennes et américaines sont-elles semblables ou différentes dans un contexte international? Quel pays est en train de converger vers l'autre, et lequel constitue un cas particulier? Il a souligné combien il était complexe d'interpréter les données qui produisent des tests contradictoires dépendamment du niveau d'agrégation retenu.

Bill Watson (Université McGill) s'est demandé si l'opinion canadienne vis-à-vis de l'intégration avec les États-Unis est cyclique, ayant constaté la possibilité que le Canada soit plus intégré que dans le passé (p. ex. plus que dans les années 1850 et beaucoup moins dans les années 1950). Il a émis des doutes concernant les dynamiques qui façonnent ces valeurs et a reconnu qu'il est difficile d'isoler les effets individuels des notions aussi vastes que celle de l'intégration économique. Il a fait part du jeu-questionnaire qu'il a réalisé au Canada, aux États-Unis, en France et en Allemagne sur des personnalités nationales. Les résultats ont révélé qu'un groupe de personnalités américaines sont bien connus du public dans les quatre pays testés, mais que la plupart des personnalités non-américaines sont seulement connues nationalement. Il a conclu que bien qu'il y ait une expérience commune au niveau des États-Unis, l'expérience locale a néanmoins survécu à la mondialisation. En guise de conclusion, il a ajouté que les Canadiens devraient aller au-delà du débat narcissique axé sur des différences infimes.

Hubert Lussier (Patrimoine canadien) a observé que pour un fonctionnaire oeuvrant dans le domaine culturel, les résultats sur les différences entre les valeurs canadiennes et américaines peuvent apparaître rassurants. Il a accentué le fait qu'il y a probablement plus de similitudes que de différences entre les deux nations. Il a soutenu qu'il existe un lien ténu entre la protection des produits culturels grâce aux institutions, et la protection des différences de valeurs socio-culturelles entre les deux pays entre les programmes culturels canadiens et étatsuniens peut jouer un rôle dans l'identité nationale, mais qu'elle ne constitue pas un facteur déterminant.

La discussion était centrée sur les données recueillies qui ont révélé qu'une intégration économique au niveau du continent ne conduisait pas à une convergence des valeurs entre le Canada et les É.-U. Certains participants que ces observations n'ont guère surpris ont affirmé que ces deux notions n'ont aucun rapport entre elles. D'autres ont recommandé

d'effectuer une analyse plus détaillée en vue de susciter une meilleure compréhension théorique et fonctionnelle de la raison pour laquelle les valeurs n'ont pas convergé alors que la plupart des théories ont prédit leur convergence.

Les auteurs de ces recherches ont reçu des recommandations spécifiques. Entre autres, on leur a suggéré d'étudier à la fois les effets d'une intégration économique sur les valeurs et les effets des valeurs sur l'économie, et d'approfondir leur compréhension de la dimension régionale de la convergence des valeurs et de l'intégration économique.

On a clôturé la discussion en évoquant la question de l'appui du public envers le trilatéralisme. Les données sur l'opinion publique ont révélé qu'une forte majorité de Canadiens, d'Américains et de Mexicains appuient le libéralisme économique au sein de leur pays.

Session 4 : Régionalisme transfrontalier et défis pour le Gouvernement du Canada

Dans son exposé sur le régionalisme transfrontalier, *John Hellinwell* (Université de la Colombie-Britannique/Banque du Canada) n'était nullement surpris par le fait que les liens commerciaux en vertu de l'ALÉNA n'ont pas conduit à une convergence des valeurs entre le Canada et les É.-U. Selon lui, l'incidence des frontières nationales et la distance entre les deux pays ont entravé cette convergence. Il a formulé des recommandations stratégiques à l'attention du Gouvernement du Canada, en accentuant la nécessité pour les trois pays de l'Amérique du Nord d'insister sur des relations globales au lieu d'une relation bilatérale ou régionale. Une vision bilatérale entraîne des pertes au niveau commercial. Il a affirmé que les données sur le bien-être indiquent de façon convaincante que les plans d'action du gouvernement devraient être axés sur les indicateurs de bien-être et non sur les mesures restrictives du revenu et de la productivité.

Christopher Sands (Center for Strategic and International Studies) a analysé les changements récents qui se sont produits au sein de la relation Canada-É.-U. Il a exploré la nature asymétrique des priorités canado-américaines, en faisant allusion au bois-d'œuvre comme la première priorité pour le Canada alors que c'est la guerre en Irak qui figure au premier rang des priorités pour les États-Unis. Il s'est penché sur les différences historiques sous l'optique des États-Unis. Après la Seconde guerre mondiale, les États-Unis ont tenu l'appui canadien à sa politique étrangère pour acquis. Cependant, après l'événement du 11 septembre, le Canada présente moins de débouchés économiques pour les États-Unis; il peut être placé au même niveau que le Danemark ou les Pays-Bas ou comparé au gouverneur d'un état lorsque le Premier ministre rend visite au président des États-Unis. Pour finir, il a souligné la volonté de Washington de décentraliser le processus de prise de décisions à l'échelle régionale en ce qui a trait aux questions qui sont source de conflits pour les pays, en citant les 3 D (décentralisation, diffusion et domestication).

William Robson (Institut C.D. Howe) a indiqué que le Canada devrait entreprendre des démarches auprès des États-Unis, portant sur des mesures de sécurité. Il a mis l'accent sur la nécessité pour le Canada d'avoir des biens collectifs à l'échelle de l'Amérique du Nord. Il a dégagé les avantages d'une approche multilatérale, en laissant entendre que le Canada et les

États-Unis doivent coordonner leurs investissements. Il a évoqué les stratégies « big bang » et « progressives », en décrivant les défis liés aux deux approches. Préserver l'unité à l'interne lorsque les enjeux sont élevés et encourager l'investissement initial autant que possible constituent quelques-uns des défis auxquels nous devons faire face.

Louis Balthazar (Université Laval) a laissé entendre que la relation spéciale que le Canada entretient avec les États-Unis va perdurer. Aucun autre pays au monde n'est aussi intégré avec un autre pays que le Canada et les É.-U. Il a appuyé des initiatives transfrontalières mises en œuvre à l'échelon provincial, comme les liens qu'a tissés le Premier ministre Charest avec les États du Nord. Il a insisté sur l'importance pour les ministres du Canada de maintenir de bonnes relations avec les gouverneurs d'état et a insisté sur la nécessité d'avoir une meilleure coordination à l'échelle fédérale et provinciale pour ce qui est des relations canado-américaines et des affaires étrangères. Il était surpris de voir que les conférenciers à la table ronde mettent l'accent sur les différences de valeurs entre le Canada et les États-Unis alors qu'un groupe assez important de l'électorat canadien affiche des valeurs conservatrices.

Keith Christie (Bureau du Conseil privé) a fait remarquer qu'au sujet des relations fédérales-provinciales-municipales concernant la question canado-américaine, il faut plus de collaboration. Il a cité le partage de l'information, la consultation, la coordination avec les États-Unis, l'établissement de stratégies conjointes et la mobilisation coordonnée comme étant les principaux éléments qui doivent évoluer. Il est conscient de l'ampleur du défi et affirme que les différentes cultures juridiques constituent le principal obstacle à leur réussite.

La première partie de la discussion, axée sur la perception américaine du Canada, a fait l'objet de débats animés, suivie ensuite par une discussion sur l'influence des régions frontalières et de la nécessité de les étudier plus en détail. Les experts en la matière ont fait ressortir les grandes dimensions de ces régions, qui dépassent les frontières, et ils ont rappelé à l'auditoire qu'il est indispensable d'effectuer plus de recherche afin d'évaluer si oui ou non elles peuvent jouer un rôle déterminant dans les relations canado-américaines.

Les documents de recherche et présentations de cette table ronde seront fournis sur demande.